

RÉFORME NATIONALE DU STATIONNEMENT PAYANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

AVANT LE
1^{er} janvier 2018

À PARTIR DU
1^{er} janvier 2018

Les tarifs sont inchangés sur les périodes actuelles de stationnement

2 h = 3 €



zone orange

6 h 30 (une journée) = 6 €



zone verte

2 h = 3 €



Nouveaux tarifs au-delà de
2 h en zone orange et 6 h 30 en zone verte

6 h 30 (une journée) = 6 €



17 €

amende pénale



30 €

Forfait Post-Stationnement (FPS)

Nouveautés

- Vous pouvez payer dès 15 minutes
- Vous pouvez payer par carte bancaire dans les nouveaux horodateurs

Malin

Payez à distance avec l'application paybyphone !



lehavre.fr



LH & Vous
Téléchargez l'application !

leHavre